

Le 20^{ème} siècle La grande mutation de Rhuys

« Rhuys, admirable par ses sites, ses châteaux, sa petite ville de Sarzeau et ses incomparables vues sur le golfe du Morbihan, sur l'Océan, ses rivages et ses îles ».

« J'aime beaucoup ce pays, nous écrit Mlle M..., j'ai une prédilection pour cette région féconde en souvenirs historiques. Je me plaindrais à la parcourir, mais hélas rien n'est fait pour faciliter les excursions par mer ou par terre. Vannes est bien le centre d'organisations très bien comprises, mais le pauvre « tortillard » qui sert de moyen de locomotion y arrive trop tôt ou trop tard pour les départs et surtout il repart trop tôt le soir. Pas moyen, par exemple, d'arriver à Port-Navalo à temps pour rejoindre les bateaux d'excursion. Les voituriers prennent des prix insensés pour vous conduire quelque part, des prix que je n'ai vu demander nulle part ailleurs, et j'ai pourtant beaucoup voyagé. Si bien que les pauvres touristes que séduisent cette curieuse presqu'île, sont réduits à contempler de loin les beautés environnantes ou à entreprendre des voyages longs et onéreux. Est-il donc vraiment impossible de parvenir à un meilleur agencement des organismes existants : chemins de fer, bateaux d'excursion, voitures, etc... » ?

Ouest Eclair ; 27 novembre 1924

Premiers guides touristiques Rhuys, destination en devenir...

La presqu'île intéressa très tôt les voyageurs, on vit de « grands noms » parcourir ses campagnes pour aller visiter Suscinio, l'abbaye de St Gildas ou quelques monuments mégalithiques.

Ce ne sera qu'à la fin du 19^{ème} siècle que des « guides Touristiques » abordèrent le sujet et surtout au tout début du 20^{ème}. On retiendra le « *Guide du Touriste* » en Rhuys, Locmariaquer et Gavr-Inis », paru chez Le Gal à Vannes en 1879.

La description de Rhuys se résume à ces quelques lignes : « *Territoire de Sarzeau, fait de vallons boisés vers l'Est, des tours, des clochers de granit, des grands villages aux toits gris bleus, des châteaux et maisons de campagne étant les pieds baignant dans la mer* ».

De Suscinio, il est dit : « *Suscinio, au milieu des blés, vignes et prairies avec des fossés encore visités par la mer* ».

Par contre, dans ce guide, pas un mot concernant l'abbaye de St Gildas. Quant à Arzon, c'est un site d'où l'on peut embarquer sur des barques de pêcheur, voiliers aux voiles rouges, pour longer le littoral ou visiter les îles du Golfe.

Le plus important des guides de l'époque est : « *Plages de Bretagne, côte de l'océan* », paru chez Hachette en 1905.

On y apprend que le trajet en train de Paris à Vannes fait 566 kilomètres, dure 9h50 si c'est un « rapide » et 11h15 si c'est un « Expresse ». Trois classes pour les voyageurs, le coût en « première » est de 62,90 Frs, en « seconde » de « 42,85 F et en « troisième », 32,25 F.

De Vannes à St Gildas, il y a trois « voitures » par jour, et dans cette bourgade aucun hôtel. Seule la pension de famille de la « Communauté des sœurs de la charité de St Louis » accueille quelques voyageurs. Mais pas n'importe qui, uniquement sur recommandation ecclésiastique, au coût de cinq francs par jour, vin et cidre compris, mais pas l'éclairage, et obligation de rentrer le soir à 21h, et 22h l'été.

Le service automobile de Vannes à Sarzeau et à Saint Gildas se fait désormais aux heures suivantes: Matin, départ de Saint Gildas à 6h15 ; départ de Sarzeau, 7h ; arrivée à Vannes, à 8h30. Soir, départ

de Sarzeau, 2 h ; arrivée à Vannes, 3h30. Matin, départ de Vannes, 10h30 ; arrivée à Sarzeau à midi.

Soir, départ de Vannes, 4h15 ; arrivée à Sarzeau, 5h45 et à Saint-Gildas, 6h30. Les dimanches et jours de fête, l'automobile ne fera qu'un voyage. Départ de Sarzeau ; 7h du matin ; départ de Vannes le soir à 3 h30 ; arrivée à Sarzeau à 5 heures ; arrivée à Saint Gildas, à 5h30. Les départs de Vannes ont lieu rue du Mené. L'automobile prend bagages, bicyclettes et marchandises.

A Sarzeau ; petite ville de 5011 habitants, il n'y a que l'hôtel Lesage, pension au mois à 120 F, rien à y voir sauf la maison natale de Lesage.

A Port-Navalo ; bourg plus important que celui d'Arzon dont il dépend, deux hôtels, celui du « Port » et l'autre, « Rhuys » accueillent les voyageurs. On peut arriver à Port-Navalo, soit par route, soit par le « vapeur venant de Vannes. Deux bateaux assurent le voyage, le « St Hubert » et le « Vannetais », et il est aussi possible de se faire embarquer sur des bateaux de pêcheurs pour visiter les îles du Golfe ou aller à Locmariaquer, ou alors, aller visiter gratuitement la « Villa Congo¹ ». En cas de maladie, le médecin vient de Sarzeau à cheval, et le courrier passe deux fois par jour.

Ce 27 septembre 1913, congrès de l'Union Régionale Bretonne en presqu'île.

« Deux voitures archibondées emmenèrent jeudi matin les excursionnistes dans la presqu'île de Rhuys. Un temps délicieux agrémentait la promenade. Après la traversée de Noyal, la caravane s'arrêta à Saint-Armel; l'église fut l'objet d'une visite, où quelques vieux saints attirèrent l'attention. La petite ville de Sarzcau coquettement assise au centre de la presqu'île, fut vite dépassée, puis à travers la route sablonneuse et dépourvue d'arbres, les excursionnistes arrivèrent à Saint-Gildas-de-Rhuys. Après le déjeuner la visite de l'intéressante abbatale commença. Pour terminer, les plus hardis tentèrent l'ascension de la tour d'où l'on jouit d'une splendide vue sur la baie de Quiberon et l'Océan. La caravane se mit de nouveau en route vers Suscinio, où se dressent, imposantes, à proximité de l'Océan, les ruines du célèbre château construit en 1250 par Jean Le Roux, puis retourna à Sarzeau où, à l'école libre, devant un élégant auditoire, la troupe de l'U. B. R. donna un concert très applaudi. M. Déniat fit une très intéressante conférence sur la Chanson Française et chanta lui-même les « bonnes chansons » de terroir. Mme du Castaing, Mlle Riou, etc..., donnèrent à leur tour quelques-unes de leurs meilleures chansons qui recueillirent les plus vifs applaudissements. Le retour à Vannes s'effectua dans la soirée.

L'arrivée du tourisme.

A St Gildas de Rhuys.

En 1878, Adolphe Joanne, auteur du « Guide Diamant » écrivait ce qui suit au sujet de St Gildas de Rhuys :

« La plage de St Gildas (500 mètres du village) est belle et très favorable aux bains de mer. Les religieuses qui occupent aujourd'hui le couvent y ont créé un établissement de bains divisé en deux sections (l'une pour les dames, l'autre pour les hommes, les deux sexes ne peuvent se réunir qu'à certaines heures), mais fort peu confortable. Des baraques de bains et un guide baigneur sont mis à la disposition des pensionnaires ».

Cette commune fût cependant l'une des toutes premières à accueillir les touristes et à se prévaloir du titre de « station balnéaire ». Ce sont les religieuses de la Charité de St Louis qui ayant acheté le couvent en 1824, en restaurèrent les bâtiments et qui, dès 1833, pour des raisons financières, accueillait une cinquantaine de « visiteurs » chaque année, dont entre autres, des dames de Vannes et d'Auray, dont les filles étaient élevées dans le même couvent.

¹ Musée privé, réalisé par Auguste Pouplier, un passionné de l'Afrique, y ayant vécu.

A Arzon.

Et puisque qu'on aborde le tourisme au travers de ces écrits, voyons ce qu'il en était à Arzon à la fin du 19^{ème}, dans cette commune qui en a fait son activité unique depuis quelques décennies.

Au début, les rapports entre la population locale et les « étrangers » étaient assez distants, si on en croit quelques-uns des écrits du recteur Gouron.

Monsieur Gouron, recteur d'Arzon écrivait en janvier 1895, « *Il y a 40 ans, la paroisse d'Arzon n'était reliée à Sarzeau que par un vieux chemin souvent impraticable. Aussi, peu nombreux étaient les visiteurs, et bien simples étaient les mœurs des femmes d'Arzon. Paraissait-il une voiture dans le bourg, les curieuses s'attroupaient pour la considérer* ».

Quand la route fut ouverte² les étrangers firent invasion et achetèrent des terrains, soit à la municipalité, soit à des particuliers, si bien qu'en 1895, le même recteur disait que toute la pointe de Pointe de Port Navalo appartenait à des étrangers, qui pour certains voulurent s'accaparer soit la plage du Fogeon pour leur usage exclusif, soit des pointes comme celle du Béchir.

Et mars 1888, des courriers arrivent à la mairie d'Arzon demandant l'autorisation d'installer des cabines de bain sur la plage de Port-Blanc, et cela continua jusqu'au début de la 1^{er} guerre. A la même époque, d'autres demandes arrivent, proposant des services automobiles avec chevaux, de Port-Navalo à Vannes ; départ de Port-Navalo à 4h30 le matin, puis 9h10, puis 2h00 (après-midi), Sarzeau est rejoint en 1 heure, puis Vannes, permettant ainsi d'y livrer la marée du jour.

En juin 1899, Ludovic de L'Etang, rencontre le maire d'Arzon pour lui proposer la création d'une station balnéaire sur sa commune, avec création d'une voie ferrée de Vannes à Port-Navalo, la rédaction d'une brochure illustrée qui « *assurera l'avenir du pays de Rhuys* ». Tout ceci en contrepartie de la cession de vastes terrains communaux.

Afin de convaincre les élus, il écrit dans le « *Nouvelliste* », daté d'avril 1900, de longs articles, dont l'extrait suivant :

« *Les indigents trouveraient un fructueux emploi, pendant la belle saison, à promener sur le Golfe et à Gavrinis notamment de nombreux touristes et baigneurs, à garder et soigner des chalets construits en grande quantité, à approvisionner propriétaires et locataires de volailles, légumes, crevettes etc ; en trouvant des occupations auprès des mareyeurs qui, en grand nombre, ne manqueraient pas de se fixer à Por-Navalo* ». L'opération n'aboutit pas, mais n'était-ce pas là une prémonition remarquable ?

Pour les autochtones, ces touristes sont des « *richards* » qu'on envie, des accapareurs qui profitent de la pauvreté des arzonais pour s'approprier les terres et ensuite leur imposer leurs vues.

La description que le recteur Gouron fait de quelques « étrangers » est très typée ; ainsi... : « *à la pointe de Kerners, la propriété des douanes est devenue la propriété du vicomte, vieux seigneur qui déteste cordialement tous les arzonais* », ailleurs « *au Bourgneuf, vit un rentier, sans pratique religieuse* », puis un autre, « *franc-maçon, habite au bourg avec une fille sortie des maisons*

² Un article du « *Nouvelliste du Morbihan* », daté du 24 octobre 1934, indique l'état du réseau routier morbihannais en cette année :

« *Dans le Morbihan, le réseau des routes nationales n'est pas encore totalement goudronné ou finit à peine de l'être, et cependant déjà en beaucoup d'endroits le revêtement goudronné a en grande partie disparu et a besoin d'une réfection urgente. Sur le réseau départemental les routes goudronnées sont le petit nombre ; beaucoup ont besoin de réparations urgentes. Celles qui conduisent à la région côtière sont en grand nombre en mauvais état, quelques-unes impraticables. La signalisation est encore très incomplète et sur certaines routes inexistante. Les virages sont en trop grand nombre masqués et dangereux, aucun élagage n'y est pratiqué* ».

Ce à quoi répond le préfet du Morbihan le 19 janvier 1935 :

« *Le réseau départemental a une longueur de 2784 kilomètres sur laquelle 921 kilomètres constituent un super réseau à entretenir par la méthode des revêtements. Fin 1934 la partie goudronnée atteindra un total 500 kilomètres comprenant toutes les voies de la région côtière. En ce qui concerne plus particulièrement ces dernières, elles sont entretenues par la méthode des revêtements hydrocarbures* »

publiques », à Tumiac, séjourne un polonais, « riche, nihiliste », et à Port-Navalo vit un avoué « concubinaire, rentier ». Ailleurs un étranger a acheté une maison pour sa concubine, « il ne connaît pas l'église mais seulement les femmes et l'argent ».

Mais, plus que les contestations locales envers le tourisme, l'ennemi numéro « un » de la présence des touristes à Arzon et en presqu'île, n'est autre que les « fumiers ».

Selon ce témoignage, « lorsqu'il pleut, le purin du fumier s'écoule à l'air libre, au long des maisons, répand une odeur infecte et constitue évidemment une cause d'insalubrité. Le voisinage de ce fumier, d'une malpropreté repoussante, éloigne les étrangers qui seraient disposés à louer chez nous pour la belle saison. S'ils ne trouvent pas mieux, ils exigent des réductions de prix considérables ». Le purin du varech est de même nature.

Cette venue des étrangers, même si elle a été vécue pour certains comme une invasion, a malgré tout enrichi bon nombre de paysans qui vendirent progressivement terres et maisons.

Le temps des loisirs, les « Grandes régates de Port-Navalo ».

Loin des conflits maritimes du 18^{ème} siècle, le Mor Braz trouva une nouvelle jeunesse en devenant le terrain de jeux de plaisanciers qui de plus en plus nombreux, y pratiquèrent et y pratiquent encore et toujours de plus en plus nombreux leur loisir préféré ; naviguer et régater. Tout ceci à côté des nombreux pêcheurs qui, à l'époque, sillonnaient encore les eaux du Golfe, de la baie de Quiberon et de l'estuaire de la Vilaine.

« Port-Navalo était aussi dès ces années 1900, le siège d'importantes régates organisées par la « Société des Régates » Cette société s'est réunie en assemblée générale le 22 novembre 1901. A son ordre du jour était la réélection du bureau dont voici la composition :

Président, M. Lucien Laroche ; vice-présidents, M M de Francheville et Emmanuel Normand. Trésorier, M. Verge ; secrétaire, M. M Dyère. Commissaire : MM. André Bouët-Willaumer, Brioie de Tille, de Kersauzon, Prulbière, Salmon, M. Séveno, J. Séveno, Le Calvé, Jouan ».

Ouest-Eclair 11décembre 1901

Voici les résultats des régates internationales de Port-Navalo, qui ont eu lieu dimanche dernier : Série de dix tonnes et au-dessus. 1^{er} « Marguerite » 4h3'27" ; 2^{ème} « Coucou ». De cinq à 10 tonnes. 1^{er} « Suzette » 4 h. 9' ; 2^{ème} « Vivianne » 4h27'51" ; 3^{ème} « Yolande » 4 h 43'20". Série de deux tonnes et demi. 1^{er} « Yatriek » 4 h19'46" ; 2^{ème} « Saint-Cadoc » 4h31'13". Série de un à deux tonnes et demi. 1^{er} « Jeanne-d Arc » 4 h20'53' ; 2^{ème} « Triton » 4 h26 20". Série de un tonneau (petit parcours). 1^{er} « Maïta » 1 h35'27" ; 2^{ème} « Ponnette » 47'45 ; 3' « Chevrette » 1 h49'19" ; 4er « Margot » 1h57'44". Prix d'honneur, pour toutes séries, « Suzette ». Prix de la construction française. 1^{er} « Sujette » ; 2er « Yatrck ».

Ouest-Eclair 25 juin 1902

Les régates de Port-Navalo de 1935

Voici les résultats des régates de Port-Navalo qui se sont courues le dimanche 18 août :

Série au-dessus de 5 m 50 ; 6 bateaux. 1^{er} « Réve-Bleu » à M. Duverger ; 2^{ème} « Le Requin » à M. Laudron ; 3^{ème} « Inimicus-Mams » à M. Siret. Handicap au-dessus de 9 mètres. 1^{er} « Hass-Alfa » à M. Vienne, gagnant la Coupe de Bretagne.

Série Internationale des 8 mètres. 1^{er} « Armen » à M. Lory ; 2^{ème} « Cutty » à M. Guillet ; 3^{ème} « Nickot » à M. Laraison.

Série Internationale des 8 m50 ; 1^{er} « Ciboulette » à M. Rigoine ; 2^{ème} « Sinagot » à M. Crédey ; 3^{ème} « Anda » à M. Perroud. Monotypes nationaux ; 11 bateaux : 1^{er} « Corlazo » à MM. Chauvelot et Mahéo ; 2^{ème} « Araok » à M. R. Lesquel ; 3^{ème} « Ondine » à M. Méry ; 4^{ème} « Coq-Gaulois » à M. Simonot ; 5^{ème} ex-æquo, « Iris » à M. Jouanne et « Bellalli » à M. Rollando.

Toutes séries. 8 bateaux : 1^{er} « Marsouin » à M. Lamoureux ; 2^{ème} « Arvor-V » à M. Le Blévec ; 3^{ème} « Passe-Partout » à Mlle Normand ; 4^{ème} « Chouquette » à M Besnard ; 5^{ème} « Pivert-II » à M. Allano.

Ouest-Eclair 20 août 1935

A St Jacques en Sazeau, celles-ci sont réservées aux habitants du « quartier », comme cette annonce l'indique.

« Fêtes et régates de St Jacques, 16 août 1925.

Programme : régates à la voile et à l'aviron réservées exclusivement aux bateaux des habitants de la section de Saint-Jacques. A la fin des régates, jeux divers, danses bretonnes au biniou et à la bombarde ».

Ouest Eclair 16 août 1925

Agriculture et paysans de Rhuys au milieu du 20^{ème} siècle.

« A Sarzeau, ainsi que dans presque toute la presqu'île de Rhuys, on fait la culture de la vigne. Sarzeau est le centre d'un commerce important de vin et surtout d'eau de vie (eau de vie de Rhuys) : ces dernières sont, à juste titre, très renommées. Le climat est d'une douceur extraordinaire dans toute la presqu'île et particulièrement à Sarzeau, où l'on peut faire pousser sans difficulté des plantes du midi. Le reste de la presqu'île est sablonneux, et assez dénudé, bien qu'au temps d'Abélard il fut couvert de bois où l'on chassait le loup et même l'ours ».

Ce tourisme naissant ne peut masquer le fait que l'agriculture, fort active dans la presqu'île durant ce siècle, avait fortement évolué depuis la deuxième moitié du 19^{ème}. Une carte économique de 1932, éditée par la « Chambre de commerce de Lorient et du Morbihan », indique les productions de la presqu'île ; « Bestiaux, céréales, cultures maraichères, goémon, marais salants, ostréiculture, pomme de terre, varech, vignes », et l'étude agricole de 1929, dont plusieurs extraits sont cités ci-dessous, en précise toutes les caractéristiques ; son paysage rural, ses productions, l'habitat, l'outillage utilisé... Cette étude faisant suite à celle de 1867 permet de dresser l'évolution de l'activité agricole de Rhuys, sur plus d'un siècle.

Le morcellement des terres en presqu'île... déjà dénoncé.

« Dans certaines régions du Morbihan, particulièrement dans la presqu'île de Rhuys (région de Sarzeau et Saint-Gildas), les terres sont si morcelées qu'il est presque impossible par endroits de les cultiver, ou tout au moins d'en tirer un bénéfice rémunérateur. Nous demandons aux autorités compétentes de faire une propagande active en faveur du remembrement, c'est-à-dire du regroupement des parcelles de terres en culture, et d'envoyer dans les communes intéressées, des conférenciers chargés de démontrer à tous les inconvénients du morcellement, lesquels ne sont d'ailleurs contestés par personne et l'utilité pour tous les propriétaires à s'arranger entre eux pour s'entendre et mettre fin à ce préjudice réel pour la culture. Les lois de 1885, 1888 et 1918 permettent aux cultivateurs, grâce aux subventions de l'Etat, de procéder à peu près sans bourse délier, au remembrement, au bornage, au rétablissement des chemins et au drainage ».

Ouest-Eclair 2 février 1925

Etude agricole de la France de 1929, le Morbihan, Rhuys.

« Au voisinage immédiat de la côte, les bois font presque entièrement défaut, peu de bois (5 % de la superficie totale). De rares bouquets de pins chétifs, tordus par le vent, se silhouettent sur l'horizon. A proximité immédiate de l'Atlantique, on rencontre peu d'arbres et pas de massifs boisés à part ceux créés en vue du maintien des sables: forêt domaniale de Quiberon (futaie de pin maritime créée en 1854 sur 304 hectares) ou dans un but d'agrément près de stations balnéaires (Carnac-Plage). Dans la région de la côte et dans la zone des terrains primitifs, la proportion de landes est encore très élevée. Il est des fermes dont la superficie comprend la moitié ou les 3/5 sous landes et de grandes étendues en jachères pâturées.

A quelques kilomètres de la côte, les murets sont remplacés par des talus (fossés) plantés d'ajoncs et de chênes sévèrement étêtés; vers l'est, le terrain, plus accidenté, est aussi plus couvert et les sommets se garnissent de pineraies. L'essence prédominante est le pin maritime, aux côtés duquel on trouve chêne et châtaignier.

Dans la presqu'île de Rhuys, la douceur des hivers a permis l'acclimatation de nombreuses essences du climat méditerranéen : chêne vert, figuier, mimosa, camélia, hortensia, etc.

Les cultures sont abritées contre les rafales par des murets de pierres sèches extrêmement nombreux vers Port-Navalo, où le morcellement du sol est poussé à son extrême limite.

Comme céréales, on cultive le froment et l'orge, peu de seigle, peu d'avoine et des pommes de terre, un peu de luzerne et beaucoup de pâturages maigres (étiers d'Ambon, de Billiers, marais de la Vilaine).

Sur la côte et dans les îles, la production est des plus réduites en raison de la sécheresse de l'été et de l'insuffisance des moyens mis en œuvre, les rendements sont, en moyenne (quintaux à l'hectare), inférieurs aux moyennes départementales, pour le Blé, 9; Pommes de terre 90, Choux fourragers 300.

La petite exploitation (5 hectares) domine sur le littoral et dans les îles, où chaque marin (à Arzon plus particulièrement) est propriétaire de son petit lopin de terre. Elle est cultivée par les femmes qui, lorsque la mer est généreuse, se désintéressent d'une culture qui est loin d'être lucrative dans les conditions où elle s'exerce, mais qui complète, heureusement, le produit de la pêche, quand la vente du poisson est déficitaire.

Des Finistériens se sont installés à Pont-Scorff, Gourin, Le Faouët, Sarzeau, Auray, ainsi qu'à Belle-Ile et des Nantais viennent exploiter, en métayage, dans les environs de La Roche-Bernard, Malestroit et Vannes.

De nombreux artisans ruraux exerçant leur profession dans la presqu'île tels les « maréchaux-forgerons, les réparateurs d'outillage agricole, les tonneliers, les bourreliers, les charrons, les charpentiers-menuisiers, les maçons, les couvreurs, les sabotiers, les scieurs de long, les électriciens-mécaniciens, les entrepreneurs de travaux agricoles, les entrepreneurs de battage, les entrepreneurs de distillation.

L'habitation laisse encore à désirer dans de nombreuses fermes. On ne rencontre plus guère la pièce unique servant à la fois au logement des humains et à celui des animaux; mais, fréquemment encore, les édifices de la ferme se réduisent à un seul bâtiment, divisé en deux par une mince cloison. L'une des divisions sert au logement de tout le bétail; la seconde est occupée par le fermier, sa famille, son personnel; le tout est surmonté d'un grenier. Au nord, sous appentis, se trouve généralement le cellier, accolé au bâtiment principal. La pièce unique réservée à l'habitation sert à la fois de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher, de laiterie.

Le sol y est en terre battue, rarement dallée; le plafond est constitué par le plancher du grenier, à poutres et solives apparentes. Les murs sont généralement blanchis à la chaux ou recouverts d'un badigeon ocré. L'orientation des ouvertures est au sud. Ces ouvertures sont réduites en nombre et en dimensions. Les portes sont pleines et, en hiver, la lumière ne pénètre que par une fenêtre étroite et basse, presque toujours défendue par d'épais barreaux de fer. Aussi l'intérieur est-il sombre. Les nouveaux édifices sont en grand progrès. Cette transformation a eu lieu par étapes: d'abord, le grenier est devenu un étage mansardé, puis, celui-ci a été à son tour surmonté d'un grenier. Cet étage est toujours garni de meubles modernes. Ici, pas de lit clos, rien de décoratif ou qui rappelle le passé; les vieux souvenirs restent au rez-de-chaussée. Les fenêtres de l'habitation ont pris des proportions plus vastes, bien que souvent trop petites encore. A l'intérieur, même transformation. Le sol est souvent cimenté et parfois planchéié dans la « salle de réception ». Des rideaux ornent les fenêtres. Le couchage est devenu normal. Aujourd'hui, il y a des draps partout et, dans quelques habitations récentes, des chambres spéciales pour les domestiques.

Les membres de la famille et les domestiques vivent ensemble. Les repas sont toujours pris en commun et c'est l'occasion, pour le patron, de s'enquérir de l'exécution des travaux et de décider des opérations à effectuer durant la journée. La nourriture est simple et constituée pour beaucoup avec les produits animaux et végétaux prélevés sur l'exploitation.

Le nombre des repas est de trois en hiver et de cinq en été: Le matin, au lever: café noir. A 9 heures, de la mi-Mars à la mi-October: soupe et casse-croûte, souvent pris aux champs, composé de pain, de lard ou de beurre et d'un litre de cidre bu dans la matinée. A midi: soupe aux légumes, viande de porc salé et parfois de boucherie, pommes de terre, beurre et cidre à volonté, très rarement un dessert. A 17 heures, de la mi-Mars à la mi-October: beurrée et cidre, complétés parfois par une salade et, dans les bonnes fermes, par du porc cuit. A 20 heures: soupe aux légumes, plat de viande, de poisson ou de légumes, beurre et cidre à volonté, lait caillé et galettes de sarrasin parfois.

Signalons aussi que dans le Morbihan, on mange du beurre à tous les repas et avec tous les plats. La nourriture est simple, mais meilleure et plus variée qu'à la fin du siècle dernier où lait caillé, bouillie de sarrasin, pommes de terre, pain de seigle et galettes constituaient le fond des repas. De plus en plus rares sont les fermes où l'on cuit le pain, mais, par contre, on n'oublie jamais de distiller les lies de cidre pour faire une eau-de-vie que personne ne dédaigne. De gros progrès restent à faire en matière d'alimentation. Souvent l'absence de jardins, partant de légumes autres que les pommes de terre et les choux, ne permet pas de varier les menus. La fréquentation de l'Ecole ménagère s'impose pour toutes les jeunes filles de nos campagnes ».

Le logement des animaux est en progrès, mais relativement moins que celui des hommes. Ainsi que nous l'avons vu dans les pages qui précèdent, dans un trop grand nombre d'exploitations, l'étable et l'écurie font partie du même corps de bâtiment que la maison du propriétaire. L'hygiène est souvent déplorable; les animaux sont serrés dans des étables non cimentées, trop basses, mal éclairées et très mal aérées; le fumier s'accumule parfois pendant 4 ou 5 mois et il n'est pas rare de voir le trop plein du purin s'écouler dans la cour de ferme.

Dans les constructions nouvelles, les étables sont plus hautes et plus claires, avec des râteliers et des mangeoires. Le sol dallé est en pente et coupé de rigoles d'écoulement ce qui permet le maintien de la propreté. Les animaux sont le plus souvent disposés sur deux rangs, tête au mur, avec couloir d'alimentation et de service au milieu. Une salle de préparation des aliments est attenante à la vacherie. Un emplacement est réservé pour les chevaux, séparés par des bat-flancs mobiles. Les porcs, autrefois relégués dans le coin le plus sombre et le plus sale de l'étable, ont des loges en ciment avec auge à porte oscillante.

L'équipement des fermes s'est particulièrement développé depuis la fin du siècle dernier. Alors qu'en 1892 on comptait seulement 8 moissonneuses, 23 faucheuses et 46 faneuses et râteaux à cheval;

on trouve, en 1929 : 863 moissonneuses, 20.389 faucheuses et 8.832 faneuses et râteaux à cheval. L'antique charrue au soc en cône pointu qui perçait la terre au lieu de la couper, avec un versoir fait d'une planche, n'est plus qu'un instrument de musée. Mais, dans beaucoup de petites exploitations, on utilise l'araire d'un type moderne et surtout une charrue à avant-train fabriquée sur place par les charrons et maréchaux du pays. Cette charrue, presque toujours défectueuse, ne permet qu'un travail imparfait, peu profond. On la rencontre surtout dans la région littorale.

L'épandage des engrais se fait presque toujours à la main. Rares sont les fermes où figure un épandeur mécanique puisqu'on en trouve à peine 400 dans tout le Morbihan.

Dans la presqu'île de Rhuys et au Sud de la Vilaine, là où autrefois les vignes occupaient une large superficie, on trouve des pulvérisateurs à dos qui sont aujourd'hui utilisés pour la destruction des mauvaises herbes dans les céréales. Quelques cultivateurs s'en servent pour traiter les pommes de terre contre le mildiou, pour débarrasser les pommiers des mousses et lichens, et, plus rarement, pour désinfecter les bâtiments ou les blanchir avec un lait de chaux. La moisson se fait à la faucille sur la côte et dans les petites exploitations; à la faux armée dans l'intérieur. Partout où il y a une faucheuse, on l'utilise pour la moisson en la complétant par un appareil à moissonner. Il existe près de 900 moissonneuses-lieuses.

Le battage se fait parfois encore au fléau sur la côte. Il est exécuté par les femmes et les fléaux utilisés sont à manche court et à batte légère, tronconique. Presque partout cependant on a recours à la machine à battre, machine à double nettoyage et souvent simple « vanneuse » mue par un manège à 4 et 8 chevaux, vanneuse qui engloutit les gerbes en rendant un grain non nettoyé qu'il faut ensuite passer au tarare.

En raison de la sécheresse de l'été et de l'existence de pâturages secs, on rencontre quelques troupeaux importants de moutons (presqu'île de Rhuys, dunes de Quiberon...). Les pâtures salées des étiers donnent à la viande de ces moutons la saveur des prés salés.

La presqu'île produit des bovins, de race « Petit Breton Pie Noir » ainsi que des « Nantaises », des chevaux³ en petit nombre ainsi que des porcs et beaucoup de moutons. Cet élevage si important au 18^{ème} et au 19^{ème} siècle périclita assez rapidement comme pour tout le Morbihan. En 1892 on comptait pour le département près de 110 000 ovins, et en 1929, seulement à peine 40 000.

Près de 60% des terres utiles de Rhuys sont réservées à l'élevage. Les 40% autres, sont utilisées essentiellement pour les cultures dont le blé en tout premier plan et les pommes de terre en second. Peu d'avoine, peu de seigle, pas d'orge et quasiment rien pour le blé noir (sarrasin). Un peu de cultures maraichères complète le tableau.

Les exploitations sont, exception de quelques rares grandes propriétés, des fermes ne dépassant pas en moyenne les 5 hectares, et souvent moins encore, tant la division pour les héritages en sillons, a réduit les tailles.

Si en 1929 le monde rural de Rhuys a évolué par rapport à ce qu'il était au milieu du 19^{ème} siècle, on reste encore sur des pratiques archaïques ».

A ces renseignements officiels, « nous ajouterons que les cultivateurs de la côte se plaignent amèrement de la situation de leurs petits ports, où l'absence de quais et de chaussées rend le cabotage très-difficile, et où l'on ne peut accéder du côté de la terre par suite du mauvais état des chemins ». La presqu'île de Rhuys, notamment, n'a à cette époque que 30 kilomètres de chemins vicinaux achevés pour se relier à la route départementale qui la traverse.

³ Tous les dix ans, un recensement des chevaux ongres, juments et mulets est fait dans chaque commune pour l'armée. Pour Arzon, en 1876 on relève la présence de 6 « ongres » et 5 juments ; en 1905, 9 « ongres » et 12 juments et en 1915, 11 « ongres » et 13 juments », chiffre tombant en 1918 à 4 « ongres » et 6 juments ». Chiffres faibles.

Divers recensements agricoles fin 19^{ème} , début 20^{ème}, Le Tour du Parc et Arzon,.

Les questionnaires portés par les recensements sont d'une grande précision, en exemple, au niveau animalier, il est différencié par exemple pour les équidés, le nombre chevaux adultes et jeunes, les mulassiers, adultes et jeunes, les asines, adultes et jeunes. Idem pour les ovins ; élèves de moins d'un an, béliers de moins de deux ans, mouton de plus de deux et brebis de plus de deux ans. Pour les vaches, il est différencié, celles de travail, celles qui sont à l'engrais et les laitières. Et aussi celles qui sont pleines, puis une ligne pour les bouvillons et une autre pour les génisses.

Au Tour du Parc.

En 1892, on compte 166 propriétaires de terres et 16 à bail. La commune renferme 182 exploitations, pour chacune ayant des surfaces majoritairement inférieures à 5 hectares (82 en ayant moins de 1 hectare et 73 de 1 à 5). Seules 20 dépassent les « 5 ».

La principale production animale est celle des bovins, plus de 600 têtes, et 240 ovins, peu de porcs (29) et 73 chevaux.

Les cultures sont essentiellement alimentaires, les prairies et jachères représentent 300 hectares, la superficie de la commune étant, en comparaison, de 876. La rentabilité est faible, le froment donne 12 hectolitres par hectare, alors qu'il en faut 1,5 pour ensemercer. Peu de vignoble, 8 hectares avec un rendement de 13 hectolitres par hectare sur lequel on compte 10 000 pieds de vigne. Le tout travaillé par l'aide de 89 charrues recensées

En 1928, pour la même commune, peu d'évolution par rapport aux années de la fin du 19^{ème} siècle, il faut attendre 1950 pour que les mutations apparaissent. Le nombre d'exploitants ne dépasse pas alors les 50, avec pour chacun un accroissement de sa superficie, les moins de 10 hectares ne représentant plus que la moitié. Les productions restent identiques, blé, avoine, pomme de terre, rutabaga, choux...et toujours les bovins en tête du cheptel.

A Arzon,

Ce sont les ovins qui dominent. En 1892 on en dénombre 750, autant de bovins et près de 600 porcs. A cette date, Arzon comptait 630 hectares agricoles, dont 388 pour les cultures alimentaires (activité en forte baisse par rapport à 1817), 201 en prairies naturelles tandis que les jardins représentaient 23 hectares. Les landes et bruyères couvrent 108 hectares et les zones marécageuses 21. Quant au vignoble, de 10 hectares en 1892, après avoir atteint une superficie de 35 en 1909 et 5 en 1920, sa superficie baissera puisqu'en 1953 date à laquelle on n'en compte plus que 3.

En 1953, la superficie des labours et prairies occupe 465 hectares, pour les 900 que compte la commune.

De 27 agriculteurs recensés en 1946 dans cette commune, on en comptera plus que 23 en 1953. Il y en avait encore 40 en 1940 et 27 en 1946.

Et comme au Tour Du Parc, la majorité des exploitations ne dépasse pas les 5 hectares. On en compte une vingtaine entre 1 et 5 hectares et seulement 2 au-delà.

Métiers ruraux et matériels utilisés en presque-île.

Le matériel utilisé est assez variable, essentiellement en fonction de la richesse du paysan, souvent propriétaire. On différencie les machines et instruments d'extérieur, tels les brabant doubles, charrues polysocs, semoirs mécaniques, tonneau à purin, épandeurs de fumier, planteuses et arracheuses de pomme de terre ou betteraves, faucheuses, faneuses, râtaux à cheval, moissonneuses-lieuses et pulvérisateurs ; des machines et instruments d'intérieur comme les pompes à purin, les trieurs à alvéoles, les concasseurs de grains, les batteuses, les presses à fourrage, pressoirs, machine à traire, écrémeuses centrifuges, presses à fromage, malaxeurs à beurre ...

La mécanisation motorisée est marquée par la présence de roues hydrauliques, machines à vapeur et à explosion, de moteurs électriques, tracteurs, les moulins à vent...

Quelques métiers ruraux accompagnent le monde agricole, tels les maréchaux-ferrants, forgerons, taillandiers, tonneliers, bourreliers, charrons, charpentiers ...sans oublier les sabotiers, bûcherons, scieurs de long, entrepreneurs de battage et de distillerie.

D'autres se spécialisent ; sucreries, fabrication de mélasse, cidreries, amidonneries, vinaigreries, féculerie, ateliers de rouissage de lin, fours à chaux...

Les amendements et engrais sont la chaux, le plâtre, le marne, les cendres, les os d'animaux, nitrate de soude, varech, engrais de ville...

Annick Le Boulicaut, dans sa monographie consacrée à Landrezac, décrit assez parfaitement le monde « paysan » de ce hameau au début du 20^{ème} siècle.

Quatre-vingt pour cent des habitants de ce hameau, aux origines anciennes, sont agriculteurs, logeant dans vingt-deux maisons qui renferment chacune plusieurs générations et quelques domestiques.

Familles nombreuses dit-elle, ainsi celle de Julien Cavalin (1835-1907) qui eut dix enfants, dont seulement six survécurent, ou celle de Pierre Couédel qui vivait au 19^{ème} siècle, (1769-1844), en eu treize, dont neuf vécurent.

Que produisent ces fermes de Landrezac ?

Du froment, du seigle, du blé noir, un peu d'orge et de l'avoine. L'élevage est assez important puisqu'il fait l'objet à Sarzeau de plusieurs foires, aux bestiaux le 8 février, aux poulets le 13 août, et trois autres en mars, septembre et novembre.

Annick Le Boulicaut relève pour l'une des fermes de Landrezac en 1870, le cheptel suivant, 2 bœufs, 1 cheval, 2 vieilles juments, 3 poulains, 2 vieilles vaches, 6 vaches, 2 génisses, 3 jeunes taureaux, 3 veaux, 5 moutons, 1 porc...et en matériel, une charrette, 1 herse, 2 charrues à vapeur...Il s'agit là d'une ferme importante, loin de la moyenne locale.

Les superficies sont de tailles moyennes, 6 à 9 hectares, rares sont celles qui atteignent les 15. L'essentiel des sols utilisés servent aux cultures. Sur les 150 hectares de Landrezac, 92 sont cultivées, 37 sont en prés, 18 en vigne et le reste en courtil (jardins et potagers), vergers...Lorsque le paysan n'est pas propriétaire, ce qui est fréquent en presqu'île, le bail à ferme se fait à la St Michel, le 29 septembre, d'une durée de neuf à dix-huit ans maximum.

Deux activités jalonnent la vie agricole locale, les comices et les foires.

Comice agricole du canton de Sarzeau

« C'est demain dimanche 4 septembre qu'aura lieu à Sarzeau le concours cantonal du Comice agricole. Les races bovine et ovine y seront exposées. Une subvention de 720 fr. a été accordée par le Conseil général du Morbihan, une somme de 1.350 fr. par la municipalité de Sarzeau, une médaille d'argent et une médaille de bronze sont accordées par le Gouvernement.

Races exposées. Espèce bovine : taureaux au-dessus de 2 ans ; taureaux de 2 à 3 ans ; vaches laitières jusqu'à 7 ans (race pie noire) ; génisses de 1 à 2 ans ; génisses pleines de 2 à 3 ans.

Race ovine : mâles de moins d'un an ; mâles de plus d'un an ; femelles de tout âge.

Concours de labour ; exposition des produits agricoles ; concours du beurre frais ; concours de bonne

tenue de ferme ; récompenses aux serviteurs ruraux, et le soir, grande retraite aux flambeaux, illumination des places, bal champêtre ».

Ouest-Eclair 3 septembre 1938

Et les foires...

« Pour la foire de Sarzeau La Compagnie des chemins de fer d'intérêt local du Morbihan informe le public qu'à l'occasion de la foire de Sarzeau, le mercredi 21 août 1935, elle mettra en circulation entre Port-Navalo et Sarzeau, le train spécial ci-après : Port-Navalo, départ 11 h. 30 ; Arzon, 11 h. 35 ; Thumiac (A.P.), 11 h. 38 ; Le Net, 11 h. 42 ; Saint-Gildas-de-Rhuys, 11 h 51 ; Sarzeau, arrivée 12 heures. Le retour de Sarzeau à Port-Navalo s'effectuera par le train périodique n° 524 partant de Sarzeau à 15 h. 14 ».

Ouest-Eclair 20 août 1935

« Ce fut une excellente journée commerciale, favorisée d'un très beau temps. Les bœufs gras, peu nombreux mais la plupart de qualité, se vendirent bien, sur la base ferme de 4.50 le kilo. Dans les bœufs de travail, les vendeurs n'avaient pas jugé utile de conduire beaucoup de bétail au marché, en raison du peu d'avancement de la saison. La vente des vaches fut facile et se fit à des cours élevés. Beaucoup qui vendirent au début et pensaient racheter ensuite, ne le purent parce que tout était vendu. Les prix variaient selon la qualité fort diverse, de 1.000 à 1.300 fr. en vaches de service à 1.150-1.400 fr en jeunes bêtes ordinaires ; 1.400 à 1.800 fr. en 1^{er} choix ; nous avons même vu une génisse de classe cédée pour 2.000 fr ».

Ouest-Eclair 19 octobre 1938

Et même en temps de guerre ...

Sarzeau, 18 septembre 1940.

« Les battages étant presque entièrement terminés, même pour le blé noir, la foire mensuelle rassembla une foule plus dense et fut également mieux approvisionnée. Les transactions furent satisfaisantes dans l'ensemble et les cours soutenus. Veaux très demandés, base ferme. Agneaux, à peu près tous vendus, firent de 7 à 7.50 en petite qualité ; bon choix ordinaire, moyenne de 8 fr.; qualité, 8.25 à 8.50 ; extras, 9 fr. ; moutons et agnelles de 2 ans, 5 à 6 fr.

Les amouillantes et laitières furent de bonne vente, ces dernières étaient même recherchées en bon choix et firent de 1.500 à 2.000 ; les meilleures, 2.200 à 2.300 ; les amouillantes 2-4 dents ou fraîches rangées, 2.000-2.500; service courant, 1.700-2.000 ; second choix. 1.300-1.600 ; génisses prêtes, 1.800-2.250 à 2.300-2.400. Petite vente en bœufs de harnais cédés entre 7.000 et 9.000 fr ; pour la boucherie 7 fr. le kilo. Affaires assez animées et cotation ferme sur le marché aux porcs : les laitons au banc se traitaient entre 225-230 et 270-300 fr. pièce ; les coureurs entre 400 et 600-650 ; porcs gras très demandés ».

Ouest-Eclair 18 septembre 1940

Le vignoble en Rhuys au 19^{ème} siècle jusqu'à sa disparition au 20^{ème}.

« Seule, la région sud du Morbihan et, en particulier, les communes de Pénestin et de Sarzeau, qui groupent plus des deux tiers des producteurs, sont intéressées par la vigne. Dans les exploitations en possédant, on considère cette culture, qui occupe de 20 à 30 ares, en moyenne, comme accessoire; aussi est-elle soignée le plus souvent « quand on n'a rien de mieux à faire ailleurs ». Les ravages du phylloxéra ont provoqué des arrachages généralisés et seule une faible partie des vignobles atteints a été replantée en producteurs directs. Le Gros plant, seul cultivé au siècle dernier

(19^{ème} siècle), a été remplacé en presque totalité, à la suite de l'invasion phylloxérique, par des producteurs directs résistants au mildiou. Autant que cela a été constaté, la grande majorité des producteurs du Morbihan ne connaît en fait de vigne que le Noah. Cette production ne fournit, d'ailleurs, que des vins de qualité inférieure et qui sont consommés sur place ou livrés à la distillerie. On a beaucoup arraché depuis le début du siècle et les plantations actuelles, en nouveaux producteurs directs, ne viennent pas compenser les arrachages auxquels on se livre. Le plus gros vigneron du Morbihan a 3 hectares de vignes, alors qu'en 1892 certains cultivateurs en avaient 25 à 30 hectares dans la presqu'île de Sarzeau. Il faut bien se dire que dans quelque 50 ans cette culture ne sera plus qu'un souvenir dans le département.

Le vignoble de Rhuys, dont on fait grand cas, n'était qu'un appoint de peu de rentabilité. Le Morbihan n'est pas, à proprement parler, un département viticole. La vigne n'y est cultivée que par 526 agriculteurs seulement, sur 223 hectares, dont 145 en production. La récolte de 1929 s'est élevée à 5.365 hectolitres de vin titrant moins de 11°, dont 4.715 hectolitres de vin blanc et 650 hectolitres de vin rouge. Encore convient-il de considérer que cette récolte a été abondante (37 hectolitres à l'hectare) et d'une qualité au-dessus de la moyenne. On compte, en effet, sur un rendement courant de 25 à 30 hectolitres à l'hectare.

Sous notre climat doux et humide, les maladies cryptogamiques sévissent avec une particulière intensité; aussi, le Gros plant, seul cultivé le siècle dernier, a-t-il été remplacé en presque totalité, à la suite de l'invasion phylloxérique, par des producteurs directs résistants au mildiou. Autant que nous avons pu le constater (car la très grande majorité des producteurs du Morbihan ne connaît en fait de vigne que le Noah), l'encépagement est le suivant: Cépages blancs Noah, Grosplant ou Folleverte, Gaillard-Girard, Muscadet (Melon), Seibel, Divers...

De nos observations sur ces différents plants et des doléances enregistrées auprès des producteurs, résultent les remarques suivantes:

1° de tous les cépages expérimentés depuis l'invasion phylloxérique, c'est le Noah⁴ qui a donné les meilleurs résultats avec des soins très réduits;

2° le vin de Noah, quoique foxé et chargé en éthers, est cependant le vin blanc préféré des cultivateurs et marins de Pénestin ; il entre, d'autre part, en majeure partie, avec le Gros Plant, dans le coupage utilisé en distillerie pour l'obtention de la fameuse eau-de-vie de Rhuys, de moins en moins fabriquée;

3° Othello, Baco n° 1, Seibel et Gaillard, servent à la fabrication d'un vin consommé sur place, dans une région située en bordure de l'Océan où les vents du large empêchent les pommiers à cidre de prospérer.

Etude agricole du Morbihan 1929

Les vendanges à Sarzeau, article de « Ouest-Eclair » du 6 octobre 1900

« Les vendanges commencées déjà depuis une huitaine de jours se continuent par un temps superbe et à souhait pour cette récolte. Le raisin bien mur donne un bon rendement et le vin ne laissera rien à désirer comme qualité et quantité; si des marchands s'étaient présentés les vigneron rhuysiens auraient du plaisir à voir les barriques s'aligner dans les caves. Malheureusement la récolte belle et bonne partout est à bas prix, et à Sarzeau beaucoup de vigneron ne savent que faire de leur vin pour lequel les acheteurs ne leur offrent qu'un prix dérisoire ».

⁴ Ce cépage interdit en Loire Atlantique (décret du 18 janvier 1935) et dans le Morbihan est néanmoins planté, tel l'écrit le docteur Francheteau ;

« Les viticulteurs ont replanté en noah et othello et ce pour plusieurs raisons : outre leur résistance, ces cépages produisent rapidement (en 2 ou 3 années, au lieu de 4 ou 5) et fournissent un vin agréable au goût riche en alcool et éther. Or voilà justement en quoi ces vins sont nocifs. Je crois que c'est le noah qui cause le plus grand nombre de troubles nerveux allant du délirium tremens à l'hébétéitude alcoolique ». Le docteur P Friart incrimine aussi ce cépage et dit : « ces cépages interdits sont particulièrement en faveur dans la région de la Roche-Bernard, région où on relève le plus grand nombre de malades mentaux ».

Déclin du vignoble.

En avril 1903, en deux nuits, celles des 14 et 15 du mois, le vignoble de Rhuys est détruit suite à de très fortes gelées, les 2/3 de la récolte sont anéantis. Ceci, faisant suite à une précédente destruction du vignoble par le phylloxera en 1904 - 1905, amena le député du moment, Mr de l'Estourbillon a proposé que l'assemblée nationale vote une aide exceptionnelle de 50 000 francs en faveur des vignerons de Ruys. Déjà en 1860, une partie du vignoble avait été détruit, comme il le fut de nouveau en octobre 1891.

Le Noa remplaça le vignoble détruit, mais vu ses caractéristiques, il sera interdit d'être planté vers les années 30 ou 35 parce que l'éther contenu dans le vin extrait de cette vigne avait un effet néfaste sur la santé et qu'il rendait, paraît-il, à moitié fou celui qui en consommait de trop fortes quantités.

« *Voici ce qu'en disent plaisamment les garçons : « Le vin de Rhuys ? Oui donc, » pour le boire, il faut être quatre et un mur : un qui verse, un qui boit, » deux qui le tiennent et le mur pour l'empêcher de reculer ! »*

Mais, vu la longévité des pieds de vignes, on en consommait encore il n'y a pas si longtemps.

Quant à cette si célèbre « Fine de Rhuys », il semble qu'actuellement elle soit devenue rarissime, et même qu'elle ait complètement disparu, même s'il se dit que les dernières bouteilles se seraient vendues il n'y a pas si longtemps, à des prix exorbitants, ce qui accroît d'autant plus le désir de connaître son goût tant vanté par les rares anciens du village.

Et pour être franc, on est un bon nombre d'auteurs de ce livre, (voir les noms en début d'ouvrage), qui l'ont goûtée. C'était du « fort » !!

Dans les années 1980 le vignoble était encore présent dans quelques recoins de la presqu'île, alors qu'en 1891 il en couvrait 2 064 hectares et fournissait 30 000 barriques, plus la « fine de Rhuys », alcool réputé à l'époque. Vers ces années « 80 » il restait, par exemple, à Penvins quatre agriculteurs qui tenaient encore à eux tous une superficie d'un hectare 62 ares 3 centiares de vignoble. Depuis lors, tout, ou presque, a été arraché.

Ces vignes situées en arrière de Penvins se vendangeaient de façon très collective avant de passer au pressoir dont l'un se tenait dans une ferme de La Grée. Tout d'abord pressage aux bottes, puis à la presse pour le recueil du précieux liquide et ensuite grand repas assez arrosé... et mal de tête garanti.

L'époque des distilleries et de la « Fine de Rhuys ».

Les grands domaines de Rhuys dans lesquels on transformait la vigne appartenaient en ce temps pour la plupart à la famille du marquis de Lamarzelle, puis à son gendre M. Le Tallais Barthélémy.

Un article de 1901 sur M. Le Tallais dit de lui : « *Maire de Sarzeau et ancien conseiller général du canton, M. Le Tallais est à la tête d'une importante maison industrielle sous la raison sociale « Domaine et distillerie de Keralier. Le Tallais gendre et successeur de Lamarzelle, père ».*

Une des distilleries se trouvait donc au château de Keralier, situé entre Brillac et Kerassel. Elle devait sa réputation à la qualité de sa vigne et à la saveur originale de son produit, dues sans doute au microclimat régnant dans notre région et à la préparation des vins qui se faisait avec beaucoup de soins. On doit cette activité à Mr de Lamarzelle qui en 1892 avait planté 30 hectares de vignes et installé la distillerie. Le rendement du vignoble est moyen, de 25 à 30 hectolitres par hectare avec un degré d'alcool de 6 à 7. Ce qui explique en partie qu'une partie du produit des vendanges était converti dans la distillerie du château en eaux de vie connues sous le nom de « *fine champagne de Rhuys - Château Keralier* ».

Ce type d'eau de vie était, semble-t-il, remarquable par sa saveur et par son bouquet. « *La vieille* »

fine » ambrée qu'on garde encore dans quelques maisons reste un « gwin ardent » délectable aux gosiers bretons ».

Les produits de Keralier étaient très recherchés au début de ce siècle, « ils ont valu à cette exploitation une légitime notoriété. Les nombreuses récompenses remportées dans les concours et expositions ont non seulement contribué à accroître la réputation du domaine de Keralier, mais ont servi à développer dans le pays une industrie qui en assure la richesse » (1901).

Il existait deux autres distilleries de « Rhuys » dans la commune de Sarzeau ; l'une se trouvait dans la propriété de Kerthomas à Sarzeau et l'autre à la ferme de Coët-y-Huel, sur la route de Sarzeau à Port-Navalo ; il reste d'ailleurs des vestiges de cette dernière.

Et pour terminer le tour de table des vins de Rhuys, relevons ce qu'au 16^{ème} siècle, on en disait ;
« un des plus après et des plus verts du Royaume », disait Pol de Coucy

Et au 18^{ème}, autre commentaire toujours aussi peu flatteur : *« Le chien d'un conseiller au parlement de Bretagne, après avoir mangé une grappe de raisin breton, aboya le cep de vigne, comme protestant de se venger de telle aigreur qui commençait à lui bouillir le ventre ».*

Et pour en savoir encore plus sur le sujet, il faut lire et relire l' « Histoire des vignes de Rhuys » édité en Juin 2000 par l'Association « Au Vent de l'Histoire ».

L'école, savoir lire et écrire.

Augustin Cariou, pour la période allant de 1779 à 1789, relève pour le Morbihan, un taux de signature de 21,2% chez les hommes et de 7,5% chez les femmes. A Billiers le taux masculin passe de 15 à 25%, celui des femmes de 5,6 à 6%.

Et pour le canton de Sarzeau...

Nous informant plus précisément de la situation scolaire dans le canton de Sarzeau vers 1866, le recteur d'Arzon avait déjà relevé que pour cette commune, entre 1834 et 1840, sur 149 inscrits militaires, seuls 50 savaient lire et écrire, 22 seulement lire et 77 totalement illettrés.

Et qu'en dit-il en 1866, pour la presqu'île ?

« Le pourcentage de personnes ne sachant ni lire ni écrire est de 59.6% à Arzon (57.5% pour les garçons et 61.3 % pour les filles) ; il est de 75.8% à Sarzeau (72.6% pour les garçons et 78.7% pour les filles). Au Tour du parc c'est pratiquement comme Sarzeau tandis qu'à St Armel le pourcentage est de 39.2%.

Comparativement à celui du Morbihan, (64.9%), la situation n'est pas des meilleures. Il est vrai que placer une jeune fille ou un jeune garçon comme bergère ou berger ou même l'envoyer mousser sur un bateau est plus rentable pour la famille, tandis que l'école communale est payante.

La gratuité n'interviendra qu'en juin 1881, suite au vote de la loi. Il existe des écoles communales de garçons, telle celle d'Arzon dont en 1866 l'instituteur est Jean-Louis-Henri Drean et comme il n'y a pas d'écoles communales de filles, ce sont des institutrices privées, titulaires d'un « brevet de deuxième ordre » qui font la classe dans des maisons particulières.

Rappelons aussi qu'en 1789, seuls 13.4% des femmes et 36.9 % des hommes d'Arzon savaient écrire leur nom ».

Recteur Cariou

Un fort taux général d'analphabétisme déjà présent dans le vannetais et en Bretagne de la fin du 18^{ème} à celle du 19^{ème}.

Toujours en cette fin du 18^{ème}, le relevé des inscrits maritimes du quartier de Vannes indique que ; 72% des marins issus du milieu rural, sont bretonnants et analphabètes à 100 %, tandis que parmi les 28 % autres, qui sont francophones, « seuls » 64% sont analphabètes. Et en 1754, à Sarzeau, parmi ces marins, 60% des maîtres de barque peuvent signer le rôle du « vingtième⁵ » contre 11% pour les simples matelots. Pour la presqu'île, c'est donc une part importante de la population qui ne sait ni lire, ni écrire.

« Les données de la fin du XIX^e siècle marquent encore le retard de l'ouest de la province dans l'alphabétisation. Par exemple, selon Malte-Brun, en 1878, le Finistère se classe au 87^e rang des 89 départements français pour ce qui est du taux des enfants de 6 à 13 ans inscrits à l'école, le Morbihan au 85^e, les Côtes-du-Nord au 82^e, la Loire-Inférieure au 77^e et l'Ille-et-Vilaine au 67^e. La même année, pour 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage au sort c'est-à-dire aptes au service militaire, 52 savent lire, écrire et compter dans le Morbihan ».

Guy Haudebourg

Des causes ?

Le littoral est « pays breton », et selon le recteur Cariou, le taux d'alphabétisation y est moins élevé que dans le « pays de langue française ». Les bretonnants sont gens du peuple et rares sont les ouvrages édités en breton, il s'agit essentiellement pour ceux-ci de livres relatant la vie des saints ou des cantiques. La bourgeoisie et les officiers parlent français. A la fin du 18^{ème}, le maire de Rhuys parle encore breton mais « connaît trop peu de mots pour exprimer les nuances ».

Joseph-Marie Lequinio explique ainsi cette situation ; « C'est en Bretagne surtout qu'à l'abri de l'ignorance sont restés des mœurs sauvages et dures, une langue barbare qui conserve encore un mur de séparation entre les habitants des campagnes et le peuple des cités, interdit entre eux presque toute communication et maintient les premiers dans un caractère de rudesse qui n'échappe aux yeux d'aucun voyageur ».

Un manque d'écoles.

A la veille de la Révolution est recensée dans l'évêché de Vannes, l'existence de 37 écoles (23 de garçons, 14 de filles), dont 21 en ville et 16 dans les bourgs, dont Sarzeau, St Gildas de Rhuys et Arzon, paroisses dans lesquelles les actes de baptême sont signés par plus d'un parrain sur trois. Trente-deux sont dirigées par des religieux (ses). Toutes sont gratuites, et à Sarzeau c'est la « Communauté de Ville » qui prend en charge tous les frais. Dans cette paroisse, il est estimé que le nombre d'hommes sachant signer se situe entre 15 et 20% du total. A Arzon et à St Gildas on atteindrait 30%.

Ceci ne saurait cependant faire oublier l'existence de « St François » à Vannes, établissement scolaire des jésuites qui fondé en 1630, accueillait des centaines d'écoliers, 800 par an dit-on ; fils de la noblesse et de la bourgeoisie, dont le sarzeautin Alain-René Lesage, et dont tous les enseignements se faisaient en latin et en français.

Quelques années après, le 28 mars 1792, le directoire du département du Morbihan écrivait à Yves Audrein, vicaire de l'évêque constitutionnel Charles Lemasle et membre du comité de l'instruction publique de l'Assemblée législative :

« Les villes sont presque les seuls endroits où il y ait encore des écoles et encore la majorité en est-elle privée. Les paroisses de campagne sont absolument dépourvues de toute espèce de moyens

⁵ Impôt royal

d'instruction ; aussi y trouve-t-on difficilement quelques personnes sachant un peu lire et écrire ».

De Guizot à Ferry.

Et, ce ne sera que suite à la loi Guizot de 1833⁶ et à celle de Falloux de 1850 qui instituait le contrôle des écoles par l'Eglise, qu'un enseignement apparut réellement dans les campagnes. Et il faudra encore attendre celles de Jules Ferry dans les années 1880 pour que la laïcité s'impose progressivement et que l'école publique républicaine apparaisse, ici en presque-île comme ailleurs. La loi de 1886 créa la laïcisation du personnel enseignant dans les écoles de garçons, tandis que pour celles des filles, il fallait attendre le remplacement du personnel congréganiste féminin pour cela. Avec, pour tous, l'obligation de l'utilisation du Français comme seule langue devant être utilisée et enseignée.

Les écoles de Rhuys.

Arzon aura ses premières écoles vers 1835, et à la rentrée scolaire de 1884, ce sont 267 élèves qui les remplissent, seulement 171 en 1900, 165 en 1927 (forte baisse démographique en presque-île) et 245 en septembre 1950.

Une des plus anciennes mentions de la présence d'une école à Sarzeau se retrouve dans le registre des délibérations de cette paroisse en 1686-1692, dans lequel il est fait mention d'un « régent » de l'école.

A la fin du 18^{ème} siècle, en 1787, le comte de Sérent proposa au maire de Sarzeau, Le Quinio, la création d'une école (non tenue par les religieux), entretenue sur ses fonds personnels car jusqu'alors, l'enseignement y était fait par ces religieux, qui sans aucune formation ni compétence, ne s'intéressaient qu'aux enfants de familles aisées. Cette proposition n'eut pas de suite.

En 1895, le conseil départemental vote la création d'une école publique de filles de trois classes. Il n'y avait avant cette date qu'une école privée payante qui regroupait 250 élèves, mais l'hostilité des élus à l'école publique bloque le projet et ce ne sera que cinq ans plus tard, le 18 novembre 1900, que le conseil municipal votera le budget pour sa construction. L'école de Brillac sera créée en 1884 et le collège privé St Marie, qui acceptait jusqu'à 15 pensionnaires, l'avait été en 1890, ayant les « Frères de Ploërmel » pour la direction.

A Penvins, une école était déjà en activité en 1867, puisque le « Bulletin officiel de l'instruction primaire, académie de Rennes, n° 2, janvier 1867 », mentionne : « *l'exploit de l'instituteur de Penvins Monsieur Royant, qui sauva des flammes d'un incendie de chaumière, deux enfants* ». Ce Monsieur Royant avait reçu en avril 1866 un prix du ministre consistant en « volumes richement reliés » pour avoir dirigé d'autre part des cours d'adultes.

Une vingtaine d'années après, les éloges sont moins nombreux...

« En date du 7 janvier 1886, la délégation cantonale de l'éducation nationale visite les écoles du canton de Sarzeau.

A Penvins l'école est mentionnée comme « médiocrement tenue » et le niveau des élèves, y compris les meilleurs, très moyen »...

Dans cette école, en 1900, il y avait deux sections, garçons et filles (création de 1880 pour ces jeunes filles) en deux écoles différentes. Après sa rénovation après-guerre, l'école, fut de nouveau occupée par les élèves jusqu'en 1975, date de sa fermeture, faute d'enfants de Penvins à y venir. Cette fermeture d'école en inaugurerait d'autres vers la fin du 20^{ème} siècle, début du 21^{ème} ; à Arzon et à Brillac, avec quelques fermetures de classes dans quelques autres. En 1938 l'école de Trevenaste fût également fermée.

Au Tour du Parc, c'est en juin 1848 que la création d'une école est demandée par ses habitants. Le conseil municipal de Sarzeau ne juge pas opportun cette demande mais l'inspecteur des écoles

⁶ La loi Guizot du 28 juin 1833 qui reconnaît la liberté d'enseignement pour le premier degré, place l'instruction primaire sous l'autorité de l'Etat et impose aux communes le vote des « 3 centimes » spéciaux pour l'établissement d'une école de garçons.

primaires passant outre, nommé en octobre 1849, Monsieur Jouanno, 19 ans, instituteur afin d'apprendre à lire, à écrire et à calculer à cinquante garçons. Les filles ont leur école, 65 élèves pour une seule institutrice.

Ultérieurement, l'école de garçons sera installée au Fougery (maison Le Godec achetée en 1892) avant qu'un projet de construction ait lieu en 1893. L'école des filles s'installera un peu plus loin que celle des garçons. Par manque de cour de récréation, les élèves jouent sur la route. Ce ne sera qu'en 1909 que l'édification d'une nouvelle école de filles est décidée. Elle sera construite en 1912.

Une implantation des écoles publiques parfois, et même souvent, difficile.

L'annuaire du Morbihan des années 1879 et suivantes indique les postes d'instituteurs laïcs, écoles publiques, existants en presque toute l'île, il y en a un à St Gildas, Arzon, Sarzeau, St Armel, Tour du Parc, Penvins et Le Logeo. Seule est mentionnée la présence d'un instituteur « libre » à St Gildas et à Sarzeau.

Ces écoles publiques, premières pénétrations du laïcisme dans la presqu'île, formèrent des générations entières, bien que leur création ne fût pas du goût de tout le monde. Car c'est l'époque de la « guerre scolaire » dans le Morbihan qui durera longtemps. Vers 1842 des religieux refusent l'enseignement du français aux élèves sous le prétexte que : « *ils ne veulent pas que les enfants apprennent à lire français parce qu'ils liraient de mauvais livres*⁷ ».

La majorité départementale du conseil général, constituée en grande partie de propriétaires terriens, aristocrates locaux très proches de l'évêché, bloque tous les projets de création d'écoles publiques, où que ce soit. La présence de crucifix étant obligatoire dans les salles de classe des écoles privées, les autorités locales l'imposaient aussi pour le « public ». A Sarzeau, ce ne sera qu'en 1904, que le crucifix sera enlevé de l'école publique et transféré dans la salle du conseil municipal !!

En 1902 un inventaire est fait du nombre d'élèves par école. A Sarzeau, l'école privée compte 120 élèves, la publique, 100 et pouvait en accueillir 150 autres et, en 1905⁸, l'école privée de filles de Sarzeau est condamnée pour infraction à la loi, car elle aurait dû cesser ses activités congréganistes et n'avoir que des enseignants laïcs.

Une démographie scolaire incertaine.

Le recensement pour le canton de Sarzeau des années 1911 et 1921 est fort instructif sur le sujet...

« Sarzeau, en 1911, compte 4659 habitants et en 1921, 4040.

Arzon, en 1911, 1633 habitants et en 1921, 1436.

SaintGildas, en 1911, 1252 habitants et en 1921, 1180.

Le Tour du Parc, en 1911, 638 habitants et en 1921, 532.

Saint-Armel, en 1911, 514 habitants et en 1921, 463.

Total : en 1911, 8695 habitants et en 1921, 7651. Déficit : 1.045 habitants.

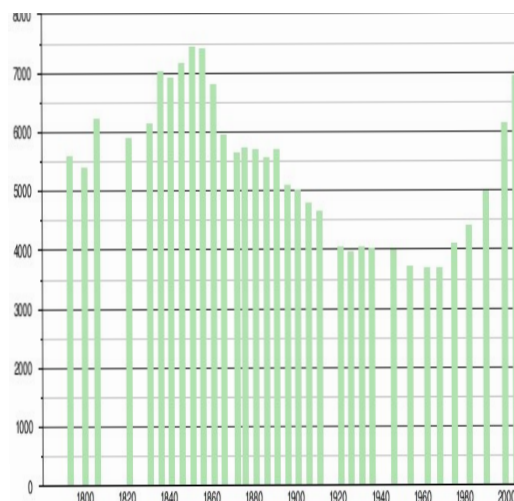
Ainsi que nous l'avons dit cette diminution provient d'une forte émigration de marins sur le port de pêche de La Rochelle et, d'autre part, de nombreux cultivateurs ont quitté la terre pour les chantiers de Saint-Nazaire ».

Ouest Eclair 15 avril 1921

La création de ces écoles fut d'autant plus importante que la démographie du canton de Sarzeau en ce début du 20^{ème} siècle est assez incertaine et que les naissances restent à des niveaux insuffisants. Au premier semestre 1913, 95 naissances pour le canton, 73 en 1914 pour la même durée tandis que le nombre de décès y est élevé ; 82 pour le premier semestre 1913 et 78 pour celui de 1914.

⁷ Le 10 août 1897, le journal l' « Arvor » écrit ceci : « Nous prétendons que l'œuvre laïque est une œuvre néfaste, car elle n'a été conçue que par haine de la religion. Former des maîtres et des maîtresses dans de semblables conditions, c'est vouloir donner à l'enfance des éducateurs sans principes religieux, par conséquent incapables de remplir leur mission... L'œuvre laïque est une œuvre de démoralisation. La morale civique, eh bien ! Voilà quels sont ses fruits ».

⁸ Date de la loi de séparation de l'Etat et de l'Eglise.



En 1917, pour la seule commune de Sarzeau, ce seront 39 naissances relevées, et 75 décès, on est en pleine guerre.

Pour 1918, 72 naissances sont inscrites à Sarzeau, et 87 décès.

Baisse de la natalité, hausse de la mortalité, guerre, exode rural... tous les ingrédients sont là pour expliquer une baisse qui continuera jusque vers les années 1960, 1970.

Population de Sarzeau : base Cassini de l'EHESS et base INSEE

NB : la baisse enregistrée vers 1860 correspond au détachement du Tour Du Parc et de St Armel de Sarzeau

C'est aussi, et en même temps, en 1905, l'affaire des Inventaires qui radicalise un peu plus la rivalité entre « public et privé ».

La loi de décembre 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat créa localement quelques troubles à l'ordre public et dans les têtes.

Ainsi le 6 mars 1906 à 14h, à Arzon, pas moins de 150 artilleurs à cheval accompagnés des gendarmes de Sarzeau, après avoir opéré le matin à St Gildas de Rhuys, cernent l'église dans laquelle plusieurs femmes de la commune se sont installées en prières. Toutes les portes du bâtiment sont barricadées, les jeunes filles chantent les cantiques et les cloches sonnent, bien que cela fût interdit. Suite aux sommations d'usage, la porte latérale de l'église est forcée ce qui permet aux représentants de l'Etat d'entrer et de faire l'inventaire. Tous les biens de l'église dont deux hectares furent attribués à la commune.

Même situation à Sarzeau.

Sarzeau, 5 février 1906.

« Le receveur d'enregistrement a procédé à l'inventaire de l'église de Sarzeau, à deux heures ce soir après avoir entendu la protestation du curé et de la fabrique. En raison de l'état d'esprit de la population qui se serait ruée à la défense de l'église, un bataillon d'infanterie et 60 gendarmes avaient barré les rues dès le matin empêchant les gens de parvenir jusqu'à l'église. L'émotion est intense à Sarzeau ».

Ouest-Eclair

Vannes, 15 février 1906.

« Vendredi a été rendue l'ordonnance de référé à propos de l'orphelinat de Ker-Bot en Sarzeau. Le liquidateur des biens des Pères de St-François Régis a été autorisé à faire l'inventaire ou, en son lieu et place, M. Priou, avoué à Vannes, son représentant. Des bruits contradictoires courent ici à

Vannes. Nous croyons que l'ère des expulsions n'est pas encore close. Les dépêches se succèdent sans interruption à la Préfecture ».

Ouest-Eclair

Une manifestation chez les pères Picpus à Sarzeau.

Vannes, 23 avril 1906.

« Mardi dernier, dans la journée, le juge de paix de Sarzeau s'est présenté à l'établissement des Pères Blancs pour y apposer les scellés. Le Père Baduel, supérieur, s'y étant opposé, le juge de paix s'est retiré en invitant le R. P. à comparaître le lendemain en référé devant M. le président du tribunal civil de Vannes qui rendra son ordonnance samedi. Or, tandis que le Père Baduel se rendait à Vannes pour le référé, le juge de paix de Sarzeau se rendait de son côté et à nouveau à la communauté des Pères Blancs et cette fois apposait les scellés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur sans aucun empêchement. Cette façon de se débarrasser des intéressés pour opérer plus à l'aise est au moins originale.

Ouest-Eclair

Sarzeau, 17 mai 1906.

« Il y a trois semaines, notre bon juge de paix M. Oudaille, avait, avec un zèle digne de tout éloge, placé les scellés sur l'établissement des Pères de Picpus de notre ville, avant même que le président du tribunal de Vannes n'ait statué sur le référé. C'était, sans nul doute, son ancienne amitié pour nos bons Pères, qui l'avait ainsi fait agir, et peut être aussi le souci de la conservation de l'immeuble. En tout cas, dans l'après-midi de vendredi, vers 4 heures, il est venu enlever les scellés. Comme il les avait mis à la sourdine et presque sans témoins, la population a voulu solenniser, comme de juste, cette seconde opération. Aussi 400 personnes l'attendaient. Quand il a paru entouré de gendarmes et assisté de M. Priou, avoué à Vannes, de formidables cris de : « vive la liberté ! vive les Pères » sont sortis de toutes les poitrines, pendant que quelques œufs (pas tous de première fraîcheur) venaient éclabousser les habits de ces messieurs. Les scellés enlevés, la foule s'est précipitée dans la maison, à la suite du juge de paix. Mais quand celui-ci voulut sortir, ce fut bien autre affaire... Il ferma la porte avant d'être complètement dehors et se trouva, pris entre le mur et ladite porte. Les manifestants qui le suivaient, voulurent alors le dégager d'une situation aussi critique et le tirèrent par le bras pour le faire rentrer. Mais, par malheur, Pandore veillait au dehors, et, voulant dégager son chef, voilà notre gendarme qui s'arcboute et tire sur la partie déjà sortie. Et encore, ce n'est pas tout : quelques personnes, poussant sur la porte, écrasaient le malheureux, qui n'en pouvaient mais. La chose ne pouvait durer ainsi indéfiniment, sinon notre juge de paix courait le risque de rendre l'âme, ce qui n'a pas eu lieu, car il a pu, sans trop de difficultés, mais non pas en silence, rentrer à son logis ».

Ouest-Eclair

Le 10 mars 1906, ce même journal, Ouest-Eclair, mentionne que le mardi et le mercredi précédents, l'inventaire des biens des églises de St Armel, Le Tour Du Parc, St Gildas et Arzon furent faits en présence de 150 soldats du 28^{ème} régiment d'artillerie et de dix gendarmes, et qu'aucun incident grave ne fut à déplorer.

Le petit train, symbole de l'ouverture au monde et du départ pour beaucoup.

Il faut lire l'excellent livre de l'association « Au Vent de l'Histoire » à ce sujet, comme celui, réalisé par la même association, qui traitait des « Vignobles et Vin de Rhuys ».

Le but de cette création était de rendre service aux habitants de Rhuys ; à ceux des îles d'Houat et Hoëdic qui débarquaient à St Gildas ; aux ostréiculteurs du Golfe ; aux voyageurs de commerce ; aux paysans et paysannes qui allaient vendre au marché de Vannes ; aux baigneurs et autres excursionnistes qui allaient vers St Gildas et à Port Navalo où on s'imaginait même que des paquebots de Bordeaux ou Dunkerque y feraient escale.

Avant, pour le voyageur, le voyage de Vannes à Port Navalo, ou tout simplement à Sarzeau, s'effectuait par des voitures, nommées « Omnibus » ou « Diligence » ou « Cabriolet » ; pour l'« Omnibus », tel était son nom, qui allait de Vannes à Sarzeau, il n'y avait que 5 places. Pour le plus grand nombre, les déplacements se faisaient donc à pieds et à cheval et les plus aisés avaient leurs voitures particulières. Quant aux marchandises, elles étaient transportées par des voitures de « roulage, ou par des charrois agricoles.

La croissance des échanges de marchandises, l'arrivée de plus en plus importante de touristes, l'urbanisation accrue comme la centralisation des administrations au chef-lieu du département... obligea à la création de nouveaux moyens de transport. Le rail, à cette époque de la Révolution Industrielle, fut tout désigné pour remplir cette fonction.

En ce début du 20^{ème} siècle, la mode fut donc de couvrir toute la France de voies ferrées, dont la construction était confiée à des compagnies privées.

La création de celle allant de Vannes à Port-Navalo fut longue à démarrer. Le 14 novembre 1869, ce furent les premières discussions au conseil municipal de Sarzeau et en mars 1885, c'est le vote de principe pour l'établissement de la voie, et en 1887, celui donnant l'autorisation au train de traverser Sarzeau à 5 km /h.

En 1910 par arrêté du préfet, la compagnie des chemins de fer d'intérêt local est créée et autorisée à mettre en exploitation la ligne Surzur/Port Navalo. L'inauguration fût faite le 27 juillet 1910, avec l'autorisation de transport pour les voyageurs, bagages et chiens ainsi que pour les marchandises. Ultérieurement, ce réseau ferré de Rhuys rejoindra celui qui allait de la Roche Bernard à Vannes. En 1936 la compagnie des chemins de fer du Morbihan possédait 30 locomotives à vapeur, 101 voitures, 366 wagons et 26 fourgons.

Ce « petit train » eut un rôle fondamental pour la presqu'île puisqu'il lui permit d'accéder plus facilement qu'auparavant, aux marchés extérieurs de Vannes, du Morbihan et jusque à celui de St Nazaire, ville que le train rejoignait. Les productions agricoles, les produits de la pêche et le tourisme naissant en furent les grands bénéficiaires. Il permit aussi aux habitants de Rhuys de quitter le territoire et de rejoindre les villes...Paris entre autres, ou Nantes ou ailleurs et pour les marins et militaires d'accéder plus rapidement à leurs navires, à leurs garnisons. A partir des années 1945-1950, les camions et les cars remplaceront le train et assureront les transports de passagers et marchandises.

Vannes-Sarzeau-Port-Navalo : Horaires du chemin de fer de mai 1935.

Ce n'était pas le TGV, mais un petit tortillard bien fumant et lent qui traversa la presqu'île entre juillet 1910 et 1947, avec de fréquents arrêts à partir de Vannes ; aux gares de Theix, Surzur, St Armel, St Colombier, Suscinio (au niveau de Kerhouet St Colombier), Sarzeau, St Gildas, Le Net, Tumiach, Arzon et Port Navalo, et cela pour un prix du billet, qui pour aller de Sarzeau à Vannes, était de 2,65

Francs, (le prix du kg de pain est de 1 Franc). Ce qui de l'avis des derniers témoins l'ayant utilisé, n'était pas cher.

A chaque gare, son « chef de gare », unique salarié de la compagnie qui gérait la billetterie, le téléphone du rail, les expéditions de marchandise et colis, et de façon assez artisanale le croisement des trains de marchandise avec celui des passagers, sur la voie unique qui était entretenue à Surzur, par quatre cheminots.

Un long arrêt à St Gildas ou à Sarzeau et un autre à Surzur permettaient de charger le charbon, de remplir la réserve d'eau et éventuellement la sablière, bien utile lorsqu'il fallait mettre du sable sur les rails, produit antidérapant...et de changer la locomotive si besoin. A bord, il n'y avait que deux personnes pour manier « l'engin », le conducteur et le « chauffeur » chargé de remplir de charbon le foyer. La durée du voyage est d'à peine 2 heures de Vannes à Port-Navalo avec des horaires qui ont variés selon les années et les saisons. Pas de circulation la nuit, dernier train vers 20h.

Celui-ci s'arrêtait uniquement pour les arrêts secondaires à la demande, et le soir il fallait pour le faire avoir sa « lumière ».

Retenons ces horaires :

« Départs de Vannes, à 9 h41 et 17 h16; arrivée à Sarzeau, à 10 h39 et 18 h14; et à Port-Navalo, à 11 h09 et 18 h45.

Du 29 juin au 30 septembre ainsi que les lundis et lendemains de fête, un train supplémentaire partira de Vannes à 5 h40 pour arriver à Port-Navalo à 7 h10.

Départ de Port-Navalo pour Sarzeau et Vannes : Port-Navalo, à 7 h20 et à 14 h40; arrivée à Sarzeau, à 7 h53 et à 15 h13; et à Vannes, à 8 h50 et à 16 h10.

Du 29 juin au 30 septembre ainsi que les dimanches et fêtes, un train supplémentaire partira de Port-Navalo à 19 h45 pour arriver à Vannes à 21 h15 ».

Ouest Eclair

Ne dit-on pas aussi, et des témoignages le confirment, que lorsqu'il y avait des côtes un peu difficiles, les passagers les plus alertes pouvaient descendre du train et le rattraper sans problème ; et non le pousser comme cela a pu être dit, car pousser un engin de plusieurs tonnes, eut été un peu compliqué.

Les autocars et la seconde guerre mondiale auront raison de ces voies ferrées, bien que pendant celle-ci, les occupants utiliseront ce moyen de transport pour amener sur le littoral les matériaux nécessaires à la construction du « Mur de l'Atlantique ». En 1947 le conseil général du Morbihan décide de l'arrêt de ces trains, d'autant plus qu'à la fin de la guerre, le matériel est considéré comme hors d'usage, même si des wagons marqués « Port-Navalo –Vannes » se retrouveront sur les rails de l'île de la Réunion.

Ce qu'en dit un voyageur de l'époque, Ardouin-Dumazet :

« Je retrouve à Theix le chemin de fer du Morbihan. La gare est très animée d'une foule endimanchée, car c'est fête aujourd'hui. La population reste attachée aux anciens costumes malgré le voisinage de la ville. Les jeunes hommes ont le chapeau rond, la petite veste ou la très classique blouse.

Dans la pâture j'avais aperçu des vachères parées de tabliers aux vives couleurs.

Ces gens, hélas, restent non moins fidèles aux habitudes d'ivrognerie, s'il est trop matin pour que j'ai l'affligeant spectacle d'une fin de dimanche breton, les quais de la petite gare me montrent de grands fûts d'alcool portant la marque d'une distillerie de Denain, dans le nord. Eau de vie de grain à bas prix qui a de si funestes effets sur la race.

Le train est bientôt là, déjà rempli, il se bonde. Je crois qu'aucune autre population ne se déplace aussi facilement que le peuple breton, accoutumé depuis tant d'années à fréquenter les pèlerinages et les pardons.

Aussi les voies ferrées dont on couvre toute la presqu'île d'Armorique donnent elles d'excellents résultats.

La ligne que nous suivons passe en vue de l'estuaire de Noyal, ce bras du Morbihan est un large plan d'eau, entre des marais salants et des coteaux de médiocre élévation. A mer basse, un étroit chenal se creuse au sein des vases. Les eaux marines montent jusqu'au hameau de St Leonard où le pont de la route livre passage à un ruisseau limpide gazouillant entre les rochers.

Voyage en Bretagne Littoral breton Atlantique 1909.

De multiples usagers.

Le samedi ce sont essentiellement les paysannes des bourgs proches du rail qui le prennent aux gares de Surzur et de Theix. La multitude d'arrêts entre Port-Navalo et Vannes permet à tout un chacun de monter sur les plates-formes extérieures ou de s'installer sur les bancs de bois, à quatre par rangée, avec les « petits cochons emballés sous les pieds ».

Il y a deux classes, la « première », peu utilisée et la « seconde » surchargée dans laquelle on compte autant de passagers que de « cochons » installés dans des sacs, situés sous les bancs, à destination des boucheries vannetaises.

Ce sont des paniers pleins d'œufs, poulets, mottes de beurre, légumes qui sont acheminés au marché de Vannes. D'une façon plus importante, hors ces trains de passagers, il y a ceux transportant les marchandises, aux horaires très irréguliers, que transportent-ils ?

Des bestiaux destinés aux marchés de Locminé, de la Roche-Bernard, de Marzan, d'Herbignac. La presqu'île exporte beaucoup vers ces villes ainsi que des pommes de terre, du bois (qui servent de poteaux pour les mines), des pommes et en retour la presqu'île importe du foin, de la paille, de la chaux et divers engrais.

Les voyageurs étaient plus nombreux sur le littoral que vers l'« intérieur », la ligne Port-Navalo à Vannes faisait assez facilement le plein au contraire de celle allant vers St Nazaire, même si nombre d'ouvriers des chantiers de cette ville venaient de Rhuys et de l'arrière-pays guérandais.

A ces habituels voyageurs de Rhuys se rajoutait toute une population des plus variée, saltimbanques, acrobates, troupes théâtrales, cirques, colporteurs en tout genre et autres...qui se retrouvaient dans les « auberges » bordant cette antique route.

Pendant la guerre 1939-1945; aucun sabotage n'eut lieu, aucun accident à signaler sauf ...les importants vols de sacs de ciment que l'occupant acheminait vers les plages pour construire son « mur », le bois de Lezus à Surzur en vit ainsi un grand nombre « tomber du train ».

Des accidents !!

Il faut aussi rappeler qu'il n'y a aucun signal sur les voies, aucun garde-barrière aux passages à niveaux... qui n'existent pas. Un seul coup de sifflet annonce l'arrivée du train et la vitesse dépendant de divers éléments, aucun horaire fiable n'existait.

La vitesse des trains étant de 23 km/h en espace rural et de 5 en ville. Il n'y a guère d'accidents aux passages à niveau ou le long des voies. La vitesse est si faible que seules quelques vaches aventureuses seront victimes du train, ou des moutons qui aimaient mieux l'herbe située entre les rails que celle des près avoisinants.

En juillet 1909, la charrette d'un paysan de Surzur sera complètement broyée et à noter aussi qu'en juillet 1928, au passage à niveau de Kerblay, Monsieur Madec, boucher de Sarzeau, au volant de sa voiture, s'encastra dans le train. Pas de blessé, il n'y eut que de la tôle froissée.

Par contre, en date de décembre 1920, le « Nouvelliste » informe que sur la ligne, à 10 kms de Vanne, a été retrouvé le corps d'un homme dont l'enquête révéla le nom, Ernest Crahés, qui avait en poche une permission d'aller à Sarzeau, pour une durée de 10 jours. Il fut sans doute heurté par le train puisque la tête du malheureux était pratiquement séparée du corps.

Un témoignage ...

On nous écrit, dit le rédacteur d'Ouest-Eclair :

« Monsieur le Directeur. Nous avons recours à la publicité de votre journal pour porter à la connaissance des voyageurs de Sarzeau à Vannes et vice versa ce petit fait qui les intéressera à coup sûr.

Dernièrement, le courrier de Sarzeau, bondé de voyageurs dont plusieurs touristes et notabilités de Saint-Gildas faillit être pris en écharpe par le train allant de Vannes à Muzillac, à l'endroit où la voie ferrée coupe la route de Vannes à Sarzeau. Nos vies sont assez précieuses pour que nous tenions à les conserver, aussi ne comprenons-nous pas que le mécanicien ne fasse pas fonctionner le sifflet de sa locomotive au moins une minute avant que le train ne traverse la route. Pourquoi encore ne pas démolir, dans un certain rayon, les talus qui bordent la voie ferrée, empêchant de voir le train et de s'arrêter à temps pour éviter un accident ? Il est certain qu'un jour ou l'autre quelque étranger, parcourant cette route, se fera écraser si de tels errements continuent. Espérons que M. le Directeur de la Compagnie des chemins de fer, avisé, voudra bien mettre ordre à ces abus ».

Un autre...

Vannes, le 20 septembre. (De notre Rédaction) :

« Hier après-midi l'automotrice qui arrive à Vannes, à 14 h 30, venant de Port-Navalo, a été heurtée au passage à niveau près la gare de Sarzeau, par l'auto de M. Halgan, dans laquelle se trouvaient cinq personnes. Dans le choc violent des dégâts matériels ont été occasionnés aux deux véhicules ».

Et un autre, qui n'en concernait pas le train, mais des véhicules « fonçant » à 25 km/heure.

« Sur la route de Sarzeau, M. Julien Normand, chauffeur à la Coopérative des Syndicats Agricoles, conduisait son camion filant à une vitesse moyenne de 25 kilomètres à l'heure et tenant sa droite. Derrière lui venait le camion de M. Craneguy de Sarzeau, dans lequel avaient pris place deux personnes. M. Craneguy ayant essayé de doubler le camion de la Coopérative, réussit, après plusieurs tentatives, à le faire, mais il brisa un poteau jumelé électrique ce qui eut pour résultat de priver la presque île de toute lumière. M. Craneguy, raconte que lorsqu'il vit le conducteur du camion le précédant appuyer sur sa droite pour lui permettre de le doubler, il tenta de le faire, mais à ce moment Julien Normand donnait un coup de volant à gauche ce qui l'obligea à aller donner dans le poteau électrique. La gendarmerie enquête pour déterminer les responsabilités ».

Ouest-Eclair 16 juillet 1903

Quelques évènements locaux, relevés dans « Ouest-Eclair », début du 20^{ème} siècle...

Le feu dans un lit. 1903

« M. Pierre Layec, cultivateur à Calzac, en Sarzeau, dormait profondément, lorsqu'il fut brusquement réveillé par un bruit insolite ; il se leva immédiatement et constata que sa paille était en feu. Il donna l'alarme et, à l'aide de plusieurs voisins, il réussit en peu de temps, à conjurer tout danger. Les pertes, évaluées à 150 francs, sont couvertes par une assurance. On se perd en conjectures sur les causes de cet incendie ».

Arrestations. 1906

« Le nommé François Léon Paris, marchand forain, a été arrêté à Sarzeau pour mendicité et vagabondage ».

« Le nommé Pierre-Julien Monnier, 61 ans, sans profession ni domicile, né à Questembert, et le nommé Stanislas Choher, 48 ans, maçon, également sans domicile fixe, né à Sarzeau, ont été arrêtés pour vol, vagabondage et écroués à la prison de Saint-Nazaire ».

Dépôt de plainte. 1909

Amélie Le Riboul, 38 ans, cultivatrice en Sarzeau, a porté plainte à la suite de coups qu'elle a reçus de Julien Fôuen, 35 ans, cultivateur. Ce dernier prétend qu'il a été insulté par Amélie.

Les victimes de la « Gloire ». 1911

Ce cuirassé a explosé en rade de Toulon le 2 septembre 1911, entraînant la mort de 9 marins, dont un de Sarzeau.

« A Sarzeau hier après-midi ont été célébrées à Sarzeau les obsèques de M. Jean-Marie Blancho, canonnier victime de l'accident de la Gloire. Le corps est arrivé en gare de Vannes hier matin. Le conseiller de préfecture M. Leguiner, et le commissaire de police M. Monnier, attendaient à l'arrivée le convoi funèbre. Le cercueil fut transporté à la gare des chemins de fer départementaux, ainsi que les dix couronnes offertes par l'escadre de la Méditerranée, et il a pris la direction de Sarzeau. A l'arrivée du train à 3 heures une grande partie de la population avait tenu à rendre un dernier hommage à cette victime du devoir. M. le curé de Sarzeau fit la levée du corps et le funèbre cortège se dirigea vers l'église. Après la cérémonie M. le curé prononça un discours. Au cimetière un discours fut prononcé par le maire de Sarzeau ».

Sarzeau, 15 mai 1911, un jeune voleur.

« Mlle Marie Simon, cultivatrice à Kerfontaine, s'est rendue à la gendarmerie et a raconté que ses parents venaient d'être victimes d'un vol de 65 francs, somme déposée dans une armoire. Elle porte ses soupçons sur le jeune Plâtrés, 12 ans, pupille de l'Assistance publique, engagé, la veille, comme domestique et disparu depuis. Les gendarmes se mirent à la recherche du pupille et le découvrirent, accompagné de son frère, près le bourg de Séné. Plâtres possédait sur lui une somme de 64 francs. Avec le reste, a-t-il déclaré, il s'était offert quelques rafraîchissements. Il a été conduit à la maison d'arrêt de Vannes ».

Encore une affaire concernant les pupilles... Sarzeau le 17 avril 1913.

« Le jeune Bodergot n'a que 11 ans et cependant il a déjà eu à répondre devant la justice du vol d'une montre. Remis à l'assistance publique, il fut placé chez M. Dréan, à Sarzeau. Là il s'évada et en cours de route il s'empara encore d'une montre chez un cultivateur. Pour cette fois, le tribunal le remet encore l'Assistance publique ».

10 octobre 1913, un sauvetage ...

Piro (Constant), écolier, domicilié à Banaster-en-Sarzeau, quartier de Vannes, témoignage officiel de satisfaction : a fait preuve de courage et sang-froid en portant secours à un de ses camarades qui avait perdu pied en se baignant dans l'anse de Penerf.

La presse de l'époque que ce soit « Ouest-Eclair » ou le « Nouvelliste du Morbihan » relatent avec fortes descriptions, ces nombreux faits-divers qui décrivent tous, soit des vols, souvent de pas grand-chose mais symptomatiques de la pauvreté d'une large partie de la population de l'époque, soit d'assez nombreux incendies accidentels ou non, soit des suicides, mais aussi un assez important braconnage (surtout durant la 2ème guerre mondiale), ainsi que des naufrages et disparitions en mer, des contraventions pour infractions aux prix, des accidents de véhicules...parfois mortels, des chute de charrette, des bagarres locales...

Faits et méfaits divers à Banastère... en ce début du 20ème siècle.

En 1912, le parquet de Vannes vient à Banastère pour faire une enquête au sujet d'un incendie attribué à la malveillance. La maison de Mesdames veuves Pelletier et Mahé a été détruite. Cette enquête n'a rien donné.

1912 toujours, sept maisons brûlent à Banastère suite à une imprudence. Les toits en chaume étaient d'excellents combustibles.

Cette même année, en novembre, l'église de Penvins est cambriolée. Une somme de 40 francs a disparu, c'est le 3ème cambriolage en peu de temps.

25 décembre 1919, scène de famille à Banastère entre cousins et cousines.

Mathurine Cavalin et François Le Bœuf, bien que proches cousins ne peuvent s'empêcher à chaque rencontre de se chamailler. De paroles on en vient aux gestes et François, lors de l'une de ces rencontres, prit sa cousine non par la taille, mais par les jambes et la jeta dans le lavoir plein de vase. Celle-ci s'en sortit avec une fracture au radius et attaqua en justice son irascible cousin.

La presse de l'époque, « Ouest Eclair » et le « Nouvelliste » informe quotidiennement ses lecteurs des faits locaux et parmi ceux-ci, on relève de façon très fréquente, les contraventions données par la gendarmerie à tous ceux qui, propriétaires de vélocipèdes, terme de l'époque, circulaient sans feux, ni signaux sonores ni plaque d'immatriculation.

Meurtre à Penvins, février 1909.

Ce 2 février 1909 était célébré la fête de la chandeleur. Comme ce mois de février ouvre l'ère des conseils de révision, les conscrits s'étaient réunis à Penvins, le mardi précédent en un petit banquet. Le diner fini, cinq de ces jeunes gens sortirent ensemble. Il y avait Joseph et Jean Piro, deux cousins, les Kérignard, deux frères jumeaux de 20 ans et Henri Boiseau, 19 ans. Tous avaient la tête échauffée par les libations. Après avoir fait quelques mètres en bon accord, une discussion s'éleva, suivie d'une dispute. On ne sait pas trop ce qui advint ensuite, sauf que Joseph Piro fut atteint d'un coup de couteau en plein cœur donné par l'un de ses camarades et tomba en criant « je suis tué ». Son cousin Jean fut également frappé, mais le couteau glissa et la blessure bien que grave ne fut pas mortelle.

Ce dernier put se traîner péniblement jusqu'à Banastère dont il était éloigné de 500 mètres environ. Il réveilla ses parents qui en char-à-bancs, le conduisirent à Sarzeau où le docteur Selou lui fit un premier pansement.

D'autre part, les gendarmes immédiatement prévenus, accoururent et furent bientôt suivis du juge de paix et de son greffier. L'enquête commença à 1 h du matin et bientôt les deux frères Kérignard et Henri Boiseau furent arrêtés et conduits à la chambre de sûreté de Sarzeau. Le problème se posait donc de savoir lequel de ces trois conscrits était le véritable meurtrier. Il semble, d'après les premières constatations, qu'un seul d'entre eux avait frappé les deux cousins Piro. Le couteau n'a pas été retrouvé.

Successivement interrogés, les deux frères Kerignard, déclarent qu'ils étaient dans un tel état d'ivresse qu'ils ne se rappellent de rien. Boiseau de son côté affirme n'avoir pas porté de coup.

Le parquet de Vannes se rendit alors sur les lieux de cette rixe avec le médecin légiste et l'autopsie a prouvé que Joseph Piro avait eu l'artère aorte tranchée ce qui entraîna une mort immédiate, quant à son cousin Jean Piro, son état bien que grave ne semblait pas mettre ses jours en danger. Boiseau, Mathurin et Joseph Kérignard furent conduits à Vannes.

Le blessé, Joseph Piro, accuse formellement Boiseau, 19 ans, d'avoir porté les coups mortels. Boiseau oppose à ce témoignage des dénégations non moins formelles. Henri Boiseau et les deux frères Kerignard furent donc incarcérés à la prison de Vannes.

Des déclarations, il en ressort que les cinq conscrits avaient passé la journée à boire, d'abord chez Pierre Piro, 20 ans, cultivateur à Banastère, puis ailleurs, et cela toute la journée.

Suite à un différend sur la façon de finir la journée, Joseph Kerignard se mit à frapper Joseph Piro, si bien que son frère et Henri Boiseau vinrent à la rescousse.

Jugement du tribunal correctionnel de Vannes, novembre 1909.

« Le tribunal évoque ensuite l'affaire du crime de Sarzeau. Nos lecteurs se souviennent de cette affaire. Le 2 février, deux jeunes conscrits de Banastère, Pierre Piro, 20 ans, et son cousin Joseph Piro, tous deux de Banastère, en Sarzeau, se rendaient à la messe à Penvins. En route, ils rencontrèrent Boiseau qui fit route avec eux. Au sortir de la messe, Joseph et Mathurin Kerignard se joignirent à eux, et toute la bande passa la journée à boire. Le soir venu, comme la bande s'était éloignée de Penvins, les Kerignard voulurent revenir et à ce sujet une dispute éclata entre eux et les Piro qui voulaient rentrer à Banastère. On en vint ensuite aux coups. Joseph Piro tomba frappé à mort, et Pierre Piro fut grièvement blessé. A l'audience, Pierre Piro, canonnier au 13^{ème} d'artillerie à Lorient, nous retrace la scène du crime ; il a été blessé d'un coup de couteau sous bras droit et a reçu en outre diverses blessures produites par des coups de sabots. Pierre Piro nie avoir porté des coups, si ce n'est en se défendant. Il prétend que les deux Kerignard et Boiseau ont porté des coups, et il déclare qu'ils n'étaient pas aussi ivres que l'on veut bien le dire. Il est resté longtemps malades. On entend ensuite M. Pierre Machefaux. C'est chez lui qu'après la scène sanglante, Pierre Piro et Boiseau se réfugièrent. Boiseau partit presque aussitôt, et Pierre lui demanda de l'eau pour se laver et lui apprit que son cousin Joseph Piro était mort dans la lande. M. Machefaux et son gendre allèrent voir aussitôt. A leur retour, ils interrogèrent Pierre Piro et apprirent ainsi de quelle façon la scène s'était passée. Pendant ce temps, les frères Machefaux, entendant quelqu'un passer devant leur demeure, sortirent et reconnurent les Kerignard. Mathurin Kerignard, au dire des témoins, était tombé sur la route, incapable de bouger, étant en état complet d'ivresse. M. Pierre Machefaux alla chercher le père Kerignard et tous trois emmenèrent les fils Kerignard chez eux. Les deux frères Machefaux constatèrent que Mathurin Kerignard portait une blessure à la tête. — Sans moi, leur aurait dit Boiseau, Piro les aurait tué tous les deux, car il avait une grosse pierre dans la main. On entend ensuite différents autres témoins. Henri Boiseau, 20 ans, cultivateur à Penvins, est aussi accusé de coups et blessures contre les Piro : coups ayant entraîné la mort de Joseph Piro et grièvement blessé Pierre Piro. Boiseau se défend d'avoir porté des coups. Il prétend avoir assisté à la scène sans y prendre part. Joseph Kerignard, 21 ans, actuellement au 13^{ème} d'artillerie, déclare ne se souvenir de rien. Il reconnaît qu'il était en très bons termes avec les Piro. Mathurin Kerignard, 21 ans, ne sait rien lui non plus sur la scène du meurtre. Il ne nie pas les faits, mais ses souvenirs sont obscurs. M. Palho, substitut du procureur de la République, demande une condamnation contre les trois inculpés. Il reconnaît que la scène n'avait pas de raison d'être et qu'elle n'est due qu'à l'ivresse. Le substitut reconnaît la difficulté qu'il y a à établir lequel des accusés a donné le coup de couteau. Le ministère public semble s'attacher davantage au cas de Boiseau qui, bien moins ivre que les autres, semble, après la scène, reconnaître le mal fait et cherche à l'atténuer. Le ministère public n'a pas retenu l'inculpation du meurtre, mais de coups et blessures contre Pierre Piro. Maître Houeix présente la défense des frères Kerignard. Lui aussi reconnaît la difficulté d'établir la part de responsabilité de chacun. Le tribunal condamnera Henri Boiseau, Mathurin et Joseph Kérignard à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 30 francs d'amende pour coups et blessures envers Pierre Piro ». Ouest-Eclair, 3 novembre 1909.

La justice frappe fort et parfois de façon étrange.

En février 1920, François Baron meunier et boulanger à Penvins se fait remettre un procès-verbal de la part des gendarmes pour avoir transporté 6 sacs de blé sur sa charrette, sans doute craignait-on la fraude ? Mais rassurons-nous, il n'y a pas qu'à Penvins où la justice doit rétablir un « bon ordre ».

Au Tour du Parc, le 1^{er} janvier 1907 le boulanger Vincent Landais porte plainte contre le marin-pêcheur nommé Eugène Le Joubioux pour coups et blessures.

Déjà en 1776...

La chronique judiciaire des années 1776 raconte le différend, assez violent, qui en mai de cette année et pour les suivantes, opposa Périnne Burgeot, servante de Missire Le Blay, prêtre de Sarzeau et Anne Piro, épouse de Guillaume Le Moing.

C'est sur le chemin allant de St Colombier, où il y avait la foire, à Penvins, où logeait Périnne Burgeot, que ladite Anne et ses enfants lui lancèrent des pierres en la traitant de « ces putains, ces restes de prêtres » !!! Elle fut sauvée par Jacques Le Ridant, du village du Pouldu, près de Quintin, qui mit en fuite Anne et ses enfants.

Le lendemain, à Penvins, la querelle reprit, Anne Piro étant venue au village, ce fut empoignade des cheveux, cris, coiffe déchirée, serrage de la gorge. Il fallut l'arrivée de quatre à cinq personnes pour séparer les deux femmes.

Et pourquoi cette querelle ? Anne Piro, âgée de 50 ans et Perrine Burgeot auraient été en rivalité amoureuse du temps de leur jeunesse et depuis ce temps, c'était la guerre.

La justice s'en mêla, avec avocat et plainte accompagnée d'un constat du chirurgien de Sarzeau pour attester les blessures de Perrine. Anne Piro fit de même, tout ceci s'acheva par un dédommagement financier, Anne versa 35 livres et 15 sols à Perrine qui retira sa plainte, ce qui n'empêcha pas la querelle de se poursuivre qui, aujourd'hui, pense-t-on, n'existe plus entre les deux familles, mais sait-on jamais !